

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE SIEGE SOCIAL : 70-72 AVENUE HABIB BOURGUIBA – TUNIS

LA BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2016.

LIBELLES	DEUXIEME TRIMESTRE 2016	DEUXIEME TRIMESTRE 2015	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2016 AU 30/06/2016	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2015 AU 30/06/2015	31/12/2015
1- Produits d'exploitation bancaires répartis en :	198 999 727,365	179 697 254,983	383 736 711,947	342 958 207,144	724 170 567,499
* Intérêts	120 424 988,956	116 574 783,152	238 585 374,557	229 128 049,213	474 434 051,739
* Commissions en produits	35 685 341,442	33 076 866,246	70 214 620,154	61 256 910,756	131 808 292,538
* Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement et opérations financières	42 889 396,967	30 045 605,584	74 936 717,236	52 573 247,175	117 928 223,222
2- Charges d'exploitation bancaires réparties en :	52 227 569,882	46 897 549,534	105 475 197,850	91 343 175,870	191 587 841,727
* Intérêts encourus	51 889 472,406	46 703 467,447	104 924 736,519	90 985 892,347	190 810 901,011
* Commissions encourues	338 097,476	194 082,087	550 461,331	357 283,523	776 940,716
* Autres charges					
3- Produit net bancaire	146 772 157,483	132 799 705,448	278 261 514,097	251 615 031,274	532 582 725,772
4- Autres produits d'exploitation	2 125 072,485	2 034 625,482	3 914 832,079	3 886 131,178	8 105 325,396
5- Charges opératoires, dont:	72 369 479,776	66 318 322,438	138 676 849,724	128 452 475,208	265 685 578,151
* Frais de personnel	47 329 095,974	44 255 992,828	91 620 051,347	85 658 904,252	175 117 508,221
* charges générales d'exploitation	17 762 163,824	15 108 949,889	32 742 282,768	29 136 405,007	61 864 533,638
6- Structure du portefeuille :	-	-	1 526 433 865,282	1 199 752 119,008	1 464 368 575,044
* Portefeuille-titres commercial	-	-	1 144 254 332,581	860 725 301,575	1 101 495 186,868
* Portefeuille-titres d'investissement	-	-	382 179 532,701	339 026 817,433	362 873 388,176
7- Encours des crédits nets	-	-	7 075 923 607,533	6 055 968 500,187	6 583 294 201,931
8- Encours des dépôts, dont:	-	-	8 323 077 426,257	7 643 846 867,352	8 090 342 318,637
* Dépôts à vue	-	-	4 079 334 137,812	3 732 712 761,273	3 946 817 936,638
* Dépôts d'épargne	-	-	2 048 687 812,234	1 888 533 593,995	1 972 712 783,276
9- Emprunts et ressources spéci:	-	-	116 340 521,440	128 951 499,029	118 656 904,125
* Emprunt obligataire	-	-	0,000	0,000	0,000
* Emprunts subordonnés	-	-	48 175 955,959	51 962 376,438	46 471 938,397
* Ressources spéciales	-	-	68 164 565,481	76 989 122,591	72 184 965,728
10- Capitaux propres	-	-	703 396 586,631	619 469 957,029	703 224 162,757

FAITS SAILLANTS DU PREMIER SEMESTRE 2016

La BIAT a clôturé le premier semestre de l'année 2016 avec les résultats suivants :

- ⇒ Un PNB de 278,3MD, en accroissement de 10,6% par rapport à fin juin 2015.
- ⇒ Des charges opératoires, hors dotations aux amortissements, de 124,4MD, marquant une évolution modérée de 8,3% ;
- ⇒ Des encours de dépôts de 8 323,1 MD, en accroissement de 8,9% ;
- ⇒ Des encours de crédits nets de 7 075,9MD, en progression de 16,8%.

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA BIAT AU 30/06/2016

I- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES LORS DE L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES.

Les présents indicateurs de la banque sont arrêtés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges et les règles de conversion des opérations en devises.

1. Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au premier semestre de l'année 2016.

Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 30-06-2016 ne sont pas pris en considération dans les produits d'exploitation bancaire de la période et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables.

En revanche, les intérêts et commissions bancaires courus et non échus au 30-06-2016 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 30-06-2016 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2016 sont en revanche inclus dans les produits d'exploitation bancaire arrêtés au 30-06-2016.

2. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts et les commissions encourues sont prises en compte pour leurs montants se rapportant au premier semestre 2016. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 30-06-2016 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

3. Les règles de conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de juin 2016. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 30/06/2016.

4. Présentation des Indicateurs Trimestriels

Les indicateurs trimestriels arrêtés et publiés par la BIAT au titre du premier semestre 2016, sont présentés conformément aux dispositions prévues par la loi n° 2005-96 du 18/10/2005 et de l'arrêté du Ministre des Finances du 12/07/2006 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2015 que celles relatives à l'année 2016.

Les données relatives à l'année 2015 sont conformes à celles publiées en Août 2015 dans le cadre des Etats Financiers Intermédiaires du premier semestre 2015.

II- EXPLICATION DES DONNEES DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

1. Les produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire s'élèvent au titre du premier semestre 2016 à 383 737 mD.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés,
- Commissions en produits,
- Revenus du portefeuille titres commercial et opérations financières et revenus du portefeuille d'investissement,
- Gains de change,

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, ces produits d'exploitation bancaire sont présentés nets des agios réservés.

2. Les charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire totalisent 105 475 mD au titre du premier semestre 2016.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées,
- Commissions encourues,

Les intérêts encourus sont composés des intérêts sur comptes ordinaires, sur comptes d'emprunts interbancaires, sur dépôts de la clientèle, sur emprunts subordonnés et sur ressources spéciales.

Les commissions encourues sont composées des commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires.

3. La structure du portefeuille

Ce poste comporte les encours du portefeuille titre commercial et du portefeuille titre d'investissement.

Les encours du portefeuille titres d'investissement sont composés des titres d'investissement, des titres de participation, des titres des entreprises associées et coentreprises, des titres des entreprises liées, des titres en portage et des fonds gérés.

Ces encours des titres sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des provisions constituées sur ces titres.

4. Les encours des crédits nets

Ce poste est composé des comptes débiteurs, des autres concours, des crédits sur ressources spéciales et des comptes courants associés.

Ces encours des crédits sont présentés en net c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte tenu des agios réservés et des provisions constituées sur les créances.

5. Les encours des dépôts

Ce poste est composé des dépôts à vue, des comptes d'épargne, des comptes à échéance, des bons à échéance et valeurs assimilées, des certificats de dépôt marché monétaire, des autres sommes dues à la clientèle et des dettes rattachées.

Ces encours des dépôts sont majorés des dettes rattachées et diminués des créances rattachées sur ces dépôts.

6. Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

7. Capitaux propres

Les capitaux propres au 31/12/2015 et au 30/06/2016 sont présentés après affectation du résultat de l'exercice 2015 tel qu'approuvé par l'AGO des actionnaires du 27/05/2016.

Les résultats enregistrés par la BIAT au titre du premier semestre 2015 et du premier semestre 2016 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.